

DELIBERATION N°20230322-07**CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 22 mars 2023****Étaient présents :**

M. Didier FISCHER – Maire

Mme Florence COCART, M. Cyril LONGUEPEE, Mme Sophie PIFFARELLY, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT – Adjoints au Maire

Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, M. Nicolas GROS DAILLON, Mme Aliya JAVER, Mme Catherine JUAN, Mme Rahma M'TIR (*délibérations n°03 à la n°11*), Mme Sandrine MUTRELLE, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Stéphane THILLAY, Mme Anne-Marie TIBERKANE – Conseillers Municipaux**Étaient représentés :**

M. Brahim BEN MAIMOUN donne pouvoir à Mme Nathalie GERVAIS

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY

M. Samir MOUSTAATIF donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Cyril LONGUEPEE

M. Jamel TAMOUM donne pouvoir à M. Mohamed MOKHTARI

Mme Leila ZENATI donne pouvoir à Mme Florence COCART

Étaient absents :Mme Rahma M'TIR (*délibérations n°01 à la n°2*)

Mme Anne-Marie TIBERKANE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°07 : DEMANDE DE FINANCEMENT A L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) ET DU FONDS VERT DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION ET DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE GABRIEL BOUVET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L5216-5 VI ;

Considérant que la Commune a produit à l'appui de sa demande, une note de présentation du projet, un plan de financement, un calendrier prévisionnel conformément au règlement proposé par le financeur ;

Considérant la nécessité de mobiliser tous les co-financements pour la réalisation du projet de réhabilitation et de rénovation énergétique du groupe scolaire Gabriel BOUVET afin de produire des économies énergétiques au titre de la transition écologique tout en réalisant les travaux nécessaires à la rénovation et à la mise aux normes du groupe scolaire ;

Après avoir entendu l'exposé de Mme Eve MOUTTOU, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

ARTICLE 1 – SOLLICITE auprès de l'Etat au titre de la DSIL, et du Fonds Vert des subventions aux meilleurs taux. Le coût global des travaux est évalué à 3 737 971,00 € HT. La demande de financement au titre de la DSIL s'établit à hauteur de 1 293 971 euros (soit 35% du coût global) et à hauteur de 944 000,00 euros (soit 25% du coût global) au titre du Fonds Vert. Le plan de financement prévisionnel HT s'établit comme suit sur la base du dossier technique joint :

DÉPENSES		RECETTES	
23 Maîtrise œuvre	240 352,00 euros	1321 DSIL	1 293 971,00 euros
23 Etudes	20 720,00 euros	1321 Fonds Vert	944 000,00 euros
23 Travaux	3 476 899,00 euros	1325 CD 78	400 000,00 euros
		1325 SQY	300 000,00 euros
		AUTOFINANCEMENT	800 000,00 euros
TOTAL HT	3 737 971,00 EUROS	TOTAL	3 737 971,00 EUROS
TOTAL TTC	4 485 565,20 EUROS		

Soit un co-financement global prévisionnel de 79%.

ARTICLE 2 – PRÉCISE que la Ville s'engage à utiliser ce financement dans le cadre de la réhabilitation et de la rénovation énergétique du groupe scolaire Gabriel BOUVET, dans le respect des règles environnementales.

ARTICLE 3 – AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout acte et document afférents à cette demande de subvention.

ARTICLE 4 – PRÉCISE que les dépenses pour cette opération seront inscrites au Budget 2023 et suivants.

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Didier FISCHER

Vice-président de la C.A. de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.



DEMANDE DE FINANCEMENT

VILLE DE COIGNIERES

GROUPE SCOLAIRE GABRIEL BOUVET PROGRAMME DE RENOVATION ET DE REPRISE ENERGETIQUE ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE RESTAURATION

CONTACTS :

Fariza KECIR fariza.kecir@coignieres.fr

Laurent LANYI laurent.lanyi@coignieres.fr

Lionel LOURDIN lionel.lourdin@coignieres.fr

Pascal POUPEAU pascal.poupeau@coignieres.fr

Sebastien CORDIER sebastien.cordier@coignieres.fr

VILLE DE COIGNIERES

PRESENTATION

GENERALE

Située à 18 km de Versailles, Coignières est limitrophe de Maurepas au Nord, du Mesnil Saint Denis et Levis Saint Nom à l'Est, des Essart le roi au Sud et de Saint Remy l'Honoré à l'Ouest.

La commune est urbanisée autour du bourg ancien :

- Au nord, les quartiers d'habitat et de services
- Le long de la RN 10 : zone d'activité et zone commerciale



Coignières constitue l'un des plus importants bassins économiques du département, avec 6 170 salariés et 800 entreprises et commerces.

Desserte :

- Circulation automobile : route nationale 10 et départementale 13
- Gare SNCF sur la ligne Paris-Brest
- Bus – ligne 411 Transdev de Rambouillet et ligne 61 de Houdan
- GR 11 traversant la commune d'est en ouest

Les équipements :

- L'hôtel de ville
- 2 groupes scolaires
- Collège de la mare aux saules
- 1 crèche
- 1 crèche familiale
- Un pôle multi-accueil
- Un accueil de loisirs
- Une école des sports
- L'espace Alphonse Daudet (Théâtre, équipements sportifs...).
- Le gymnase et le stade du moulin à vent
- Le stade de la faisanderie
- Le tennis club (7 courts)

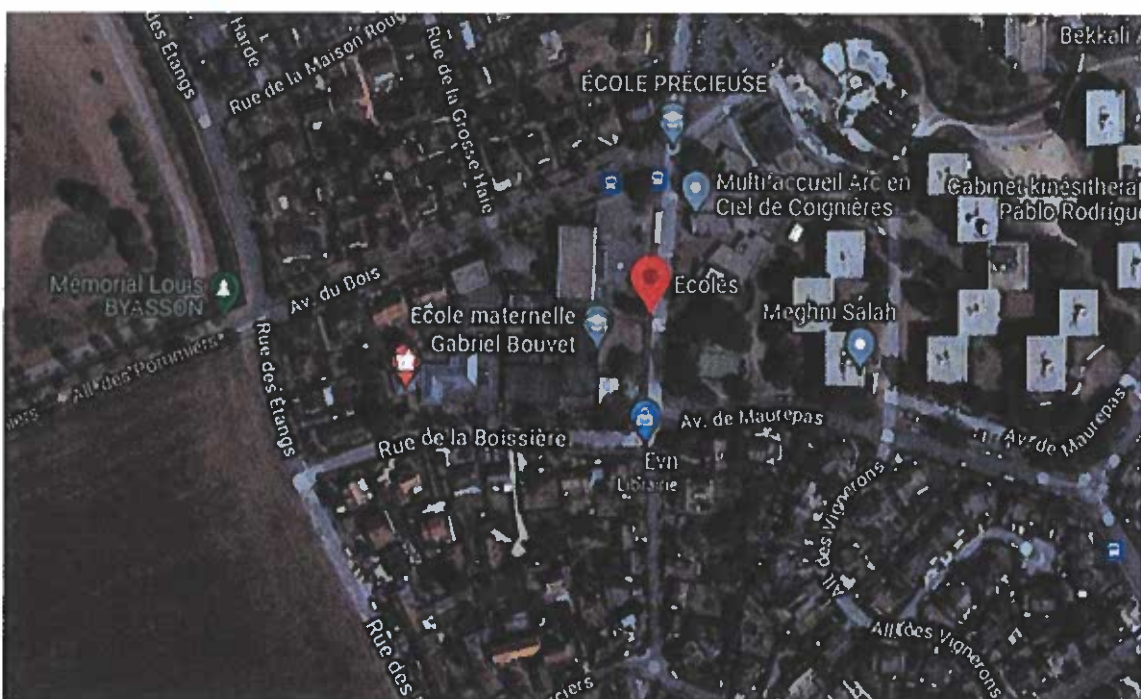
PROJET

La construction du groupe scolaire Gabriel BOUVET a débuté en 1974, avec une ouverture en septembre 1975. Composé de trois entités, cet ensemble se décline comme suit :

Une cuisine, un cabinet médical, une école maternelle et une école élémentaire.

Le groupe scolaire a toujours été bien entretenu, toutefois avec le temps et les nouvelles normes environnementales comme le décret tertiaire, il nous faut revisiter aujourd'hui l'environnement fonctionnel pour les utilisateurs et réduire nos dépenses énergétiques.

SITUATION

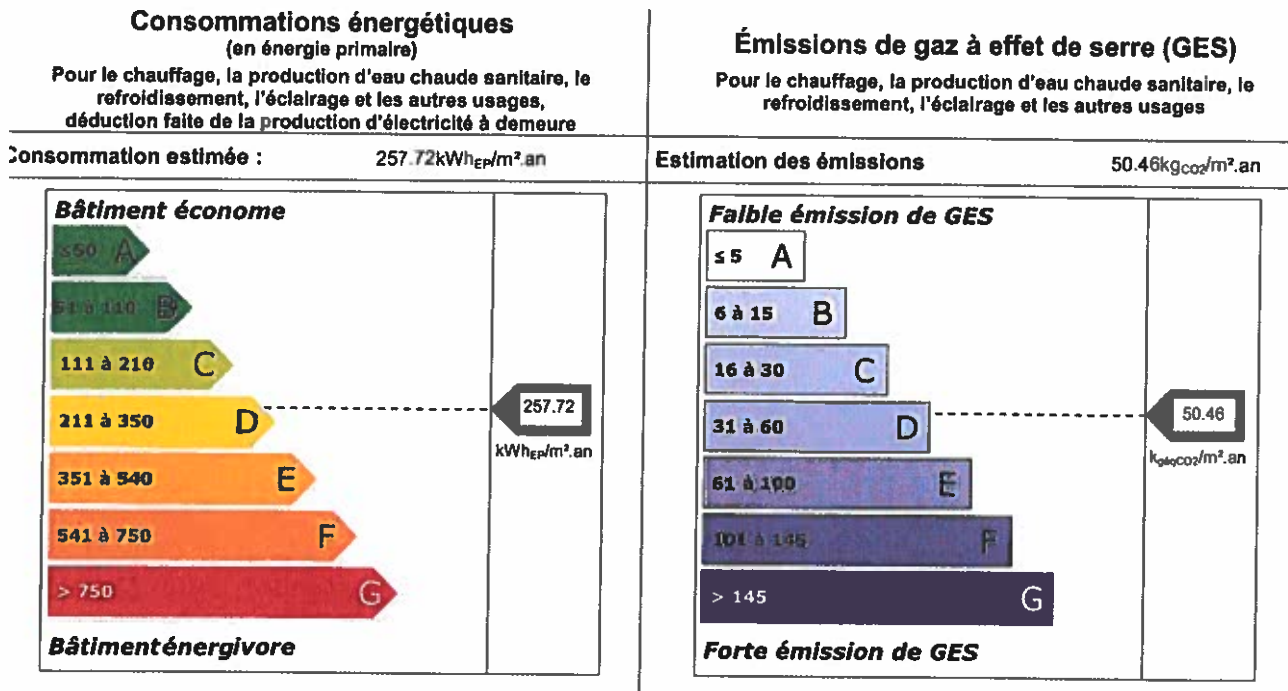


1- rénovation énergétique

La structure est composée de blocs-bétons assemblés. Le chauffage est assuré par deux chaudières gaz datant de 2008.

Les châssis vitrés existant ont été remplacés par des châssis doubles vitrages à l'exception du hall élémentaire et les portes qui sont toujours en simple vitrage.

En 2012, un diagnostic de performance énergétique a été réalisé par le bureau VERITAS qui nous indique que l'ensemble du groupe scolaire est très énergivore. Il s'agit aujourd'hui de répondre aux enjeux environnementaux qui s'imposent aussi bien localement qu'au niveau national et mondial.



Le décret tertiaire nous oblige à diminuer nos consommations de 40% pour 2030. Pour atteindre cet objectif, il nous faut donc isoler l'enveloppe des différents bâtiments.

Les travaux envisagés sont :

- **Isolation thermique par l'extérieur des bâtiments.**

Mise en place d'isolant TOP31 épaisseur 130mm R= 4,15m².K/W

Mise en place d'isolant TH32 en tableaux et voussures, épaisseur 40 mm : R= 1.15m².K/W

Mise en place de panneaux type roofmate en pieds de façades, épaisseur 80+10 cm : R= 2.85m².K/W

- **Remplacement des chaudières actuelles par des chaudières à condensation moins énergivores et avec de meilleur rendement.**

Installation de chaudières à condensation pouvant nous permettre un gain énergétique et de diminuer nos consommations annuelles entre 15 et 20% de gaz.

- **Installation de VMC doubles flux dans chaque bâtiment**

VMC double flux avec échangeur et batterie eau chaude. Régulation des débits des salles par sondes CO². Cette installation nous permettra de

réduire en grande partie les pertes de chaleur causées par le renouvellement d'air. Une économie de 20% peut être envisagée.

- **Remplacement de toutes les portes et baies vitrées restantes par du double vitrage.**

Installation de menuiseries PVC à rupture de pont thermique avec un classement : A*2^E*4 V*a2.et doubles vitrages 33.2+16+44.2.

- **Réfection des toitures terrasses des bâtiments élémentaire et cuisine avec renforcement de l'isolation.**

L'isolation sera composée de panneau de mousse de polyuréthane R=4.50m²K/W et d'une étanchéité bicouche posée en indépendance.

- **Changement de l'éclairage existant**

Actuellement, l'éclairage est assuré par des tubes fluorescents avec ballasts. Nous les remplacerons par de l'éclairage LED plus économique

- **2- Mise aux normes accessibilité**

À la suite du rapport de diagnostic "Accessibilité aux personnes Handicapées" en date du 02/05/2012, il est prévu une mise aux normes des bâtiments via les travaux suivants :

- Création d'un ascenseur desservant les étages en élémentaire
- Aménagement d'un sanitaire accessible par étage en élémentaire
- Mise aux normes des passages de porte sur l'ensemble des bâtiments (compris dans les travaux de rénovation énergétique)
- Création d'espaces de manœuvre et suppression des ressauts devant les portes
- Prolongation des mains courantes dans les escaliers

- **3- Aménagement des cours**

Création d'ilots de fraîcheur en concertation avec le service environnement

- **4- Construction d'un bâtiment pour la restauration scolaire**

Actuellement, la restauration scolaire se décompose de la façon suivante : trois offices, un dans chaque entité et de six salles de restauration. Cette construction permettra de mutualiser la restauration scolaire.

Le bâtiment d'une surface d'environ 140 m² sera dédiée à des salles de restauration et à un office central.

L'ossature du bâtiment sera composée de mur en colombage d'épicéa inclus isolant de laine de bois épaisseur 140mm. R=3, 65m².K/W.

Le bardage sera de type mélèze.

Le choix des matériaux, bois et laine de bois permettront de conserver la chaleur dudit équipement.



5- Rénovation Intérieure

- Réfection des peintures en supprimant les gouttelettes
Réfection des sols
Pose de revêtement de sols souples en lès de type IQ EMINENT.
Classement U4 P3 E2/3 C2
Delta Lw : 5 db
Réfection des faux plafonds
Mise en place de visiophones (un en maternelle et deux en élémentaire)
Prolongation de la couverture d'entrée commune vers le portail
Mise en place de vidéoprotection en extérieur
Installation de volets roulants à la place des stores
Réfection des sanitaires en rdc avec création d'une douche en élémentaire
Agrandissement du préau en maternelle

Les travaux ainsi présentés permettront de réaliser une économie sur notre facture énergétique de 30 % (actuellement le coût moyen annuel pour cet équipement représente 104 000€).

6- Planning de réalisation



Réhabilitation et extension du groupe scolaire Gabriel Bouvet

Ville de Coignières



11/01/2023 - Planning études phase APD

Timeline Gantt chart showing project phases: PHASE 1: Extension réfectoire mat - Réhab. office et réfectoire élém., PHASE 2: Réhabilitation maternelle, PHASE 3: Réhabilitation élémentaire. The chart spans from Jan-23 to Jan-25 with monthly intervals.

7 Montant prévisionnel de l'opération

FICHE PREVISIONNELLE DE COUT OPERATION G.BOUVET			
Rénovation thermique et Réhabilitation GS G.BOUVET			
SUIVI PAR:	Direction Technique	DATE:	24/01/2023
1 AVANCEMENT DU DOSSIER	PROGRAMME 2023		
2 COUT DES TRAVAUX		PRIX HT	PRIX TTC
	Gros œuvre, fondation, démolition	349 691.10 €	419 629.32 €
	VRD, paysage	88 957 .60 €	106 749.12 €
	Isolation extérieure	511 122.23 €	613 346.68 €
	Etanchéité	155 958.14 €	187 149.77 €
	Menuiseries extérieures	347 127 25 €	416 552.70 €
	CVC, plomberie	284 970.00 €	341 964.00 €
	Electricité	412 000.00 €	494 400.00 €
	Plâtrerie, faux-plafonds, menuiseries intérieures	152 896.04 €	183 475.25 €
	Peinture, revêtement de sol	453 360.36 €	544 032.80 €
	Ascenseur	30 000,00 €	36 000,00 €
	Equipement cuisine	66 932.00 €	80 318.40 €
	Bâtiments modulaires	293 500,00 €	352 200,00 €
	TOTAL	3 146 515.03 €	4 153 399.84 €
	IMPREVUS:	10,00%	314 651.50 €
	REVISION	5%	15 732.58 €
	TOTAL CONSTRUCTION REVISEE	3 476 899.11 €	4 172 278.93 €

3 HONORAIRES M D'OEUVRE ET FRAIS M D'OUVRAGE

		PRIX HT	PRIX TTC
MOE (ARCHI/BET/ACCOUS- TIQUE)	6,00%	144 000,00 €	172 800,00 €
Bureau études structures		16 000,00 €	19 200,00 €
SPS		9 682,20 €	11 618,64 €
CT		7 670,00 €	9 204,00 €
SSI		0,00 €	0,00 €
OPC		60 000 €	72 100,00 €
TOTAL		240 352.20 €	288 422.64 €

4 FRAIS ANNEXES

		PRIX HT	PRIX TTC
DIAGNOSTIQUE AMIANTE AVANT TRA- VAUX		5 000,00 €	6 000,00 €
ETUDE DE SOL		4 400,00 €	5 280,00 €
Relevés Bâtiments, to- pograhique et réseaux		10 950,00 €	13 140,00 €
		0,00 €	0,00 €
		0,00 €	0,00 €
TOTAL		20 720.00 €	24 420,00 €
		PRIX HT	PRIX TTC
COUT TOTAL		3 737 971.31 €	4 485 565.57 €

ANNEXE 1

BATIMENTS ACTUELS

ELEMENTAIRE

FACADES



ECLAIRAGES



SOL



VITRAGES

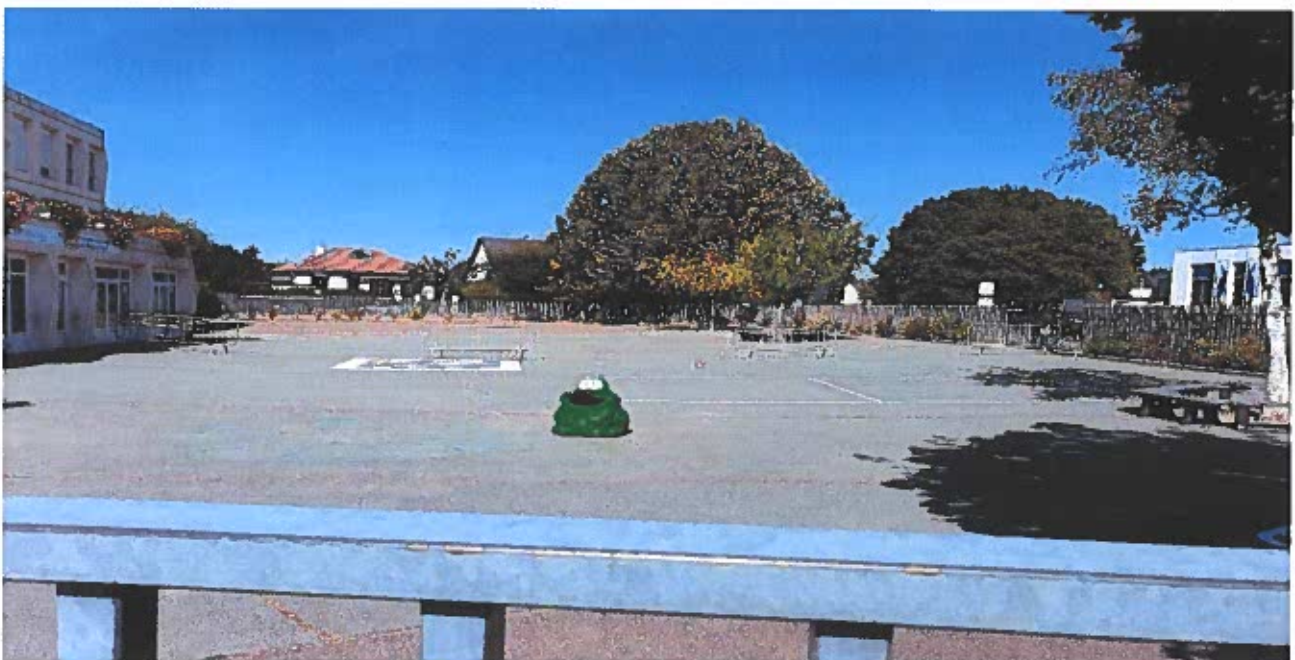
OFFICE



TERRASSES



COUR



MATERNELLE

FACADE



ECLAIRAGES



SOL



OFFICE



COUR



CABINET MEDICAL – RESTAURATION FACADES



TERRASSES



OFFICE



SALLE DE RESTAURATION



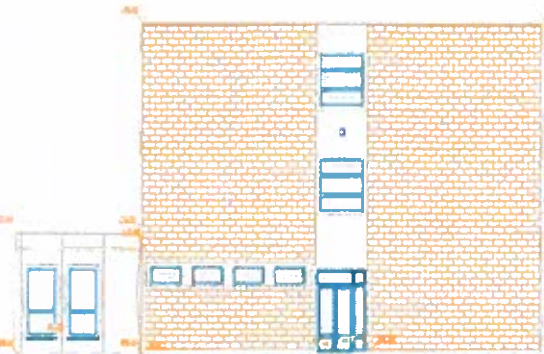
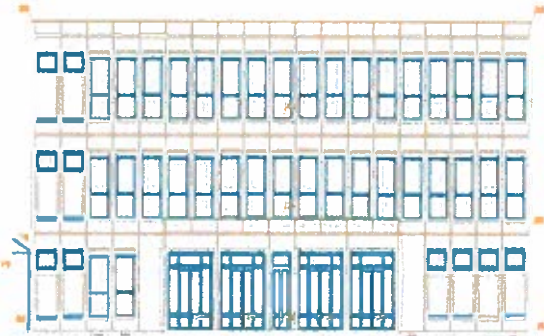
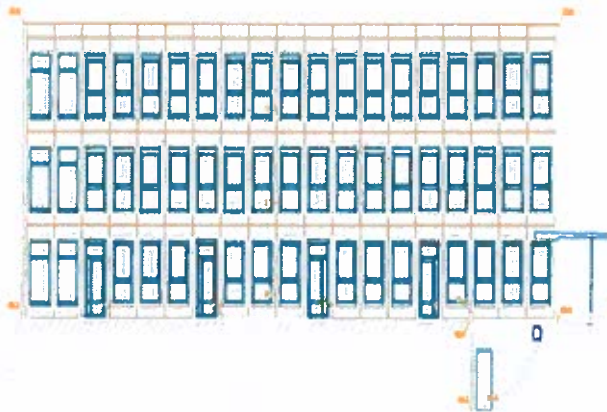
SOL



ECLAIRAGES

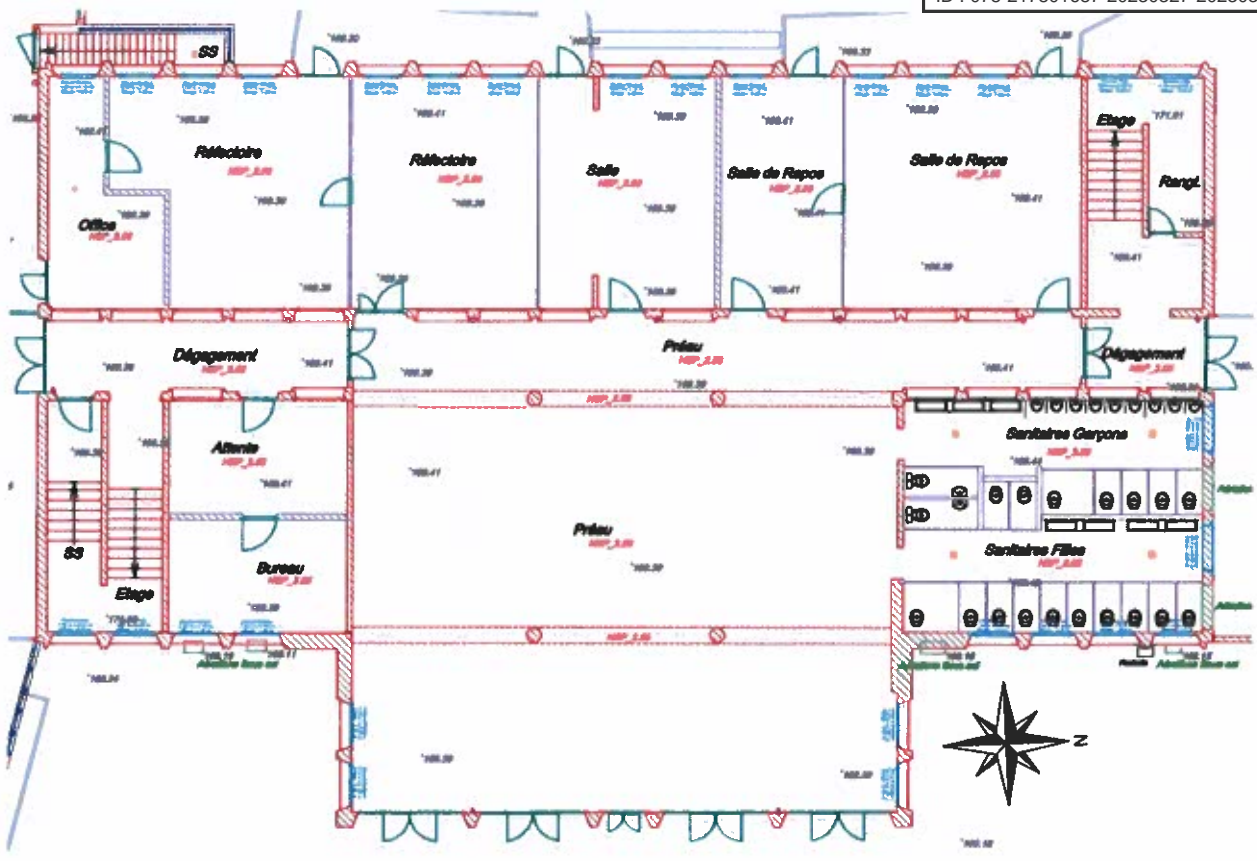


FACADES ELEMENTAIRE

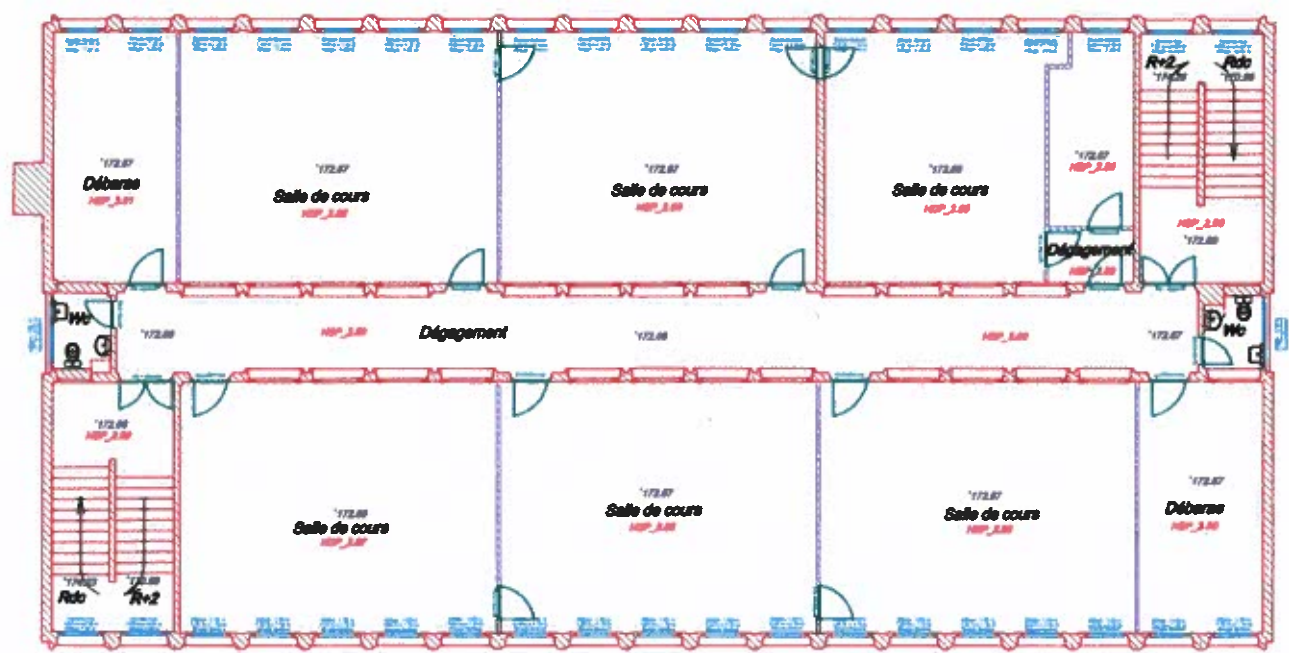




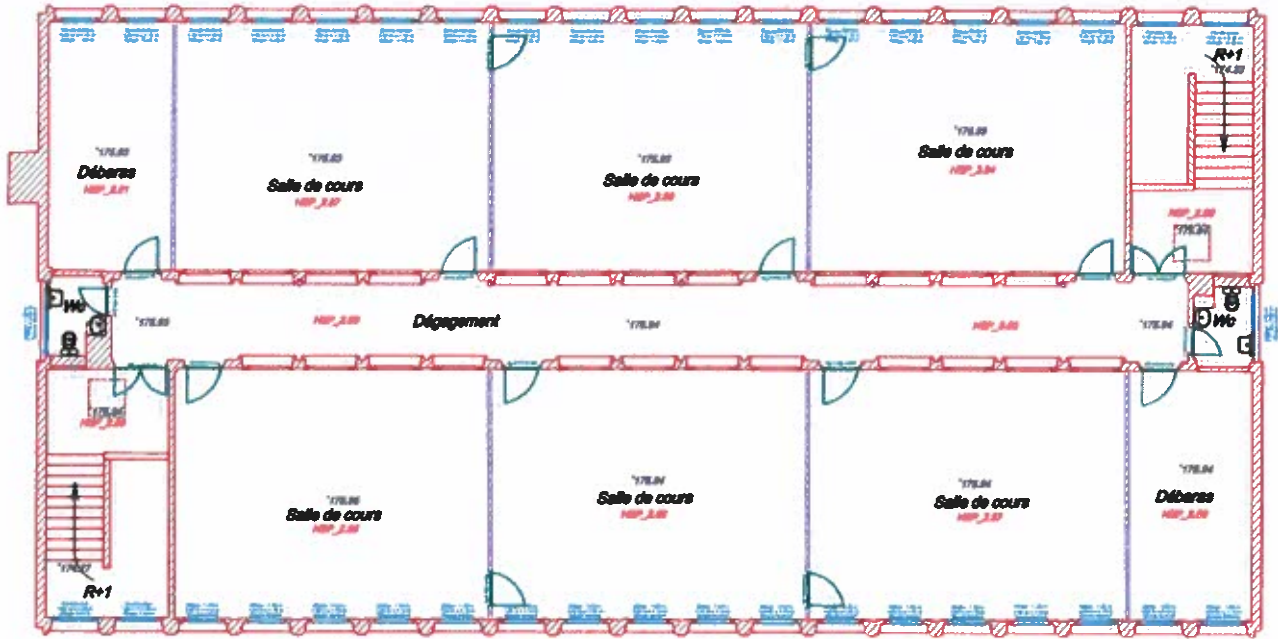
REZ DE CHAUSSEE



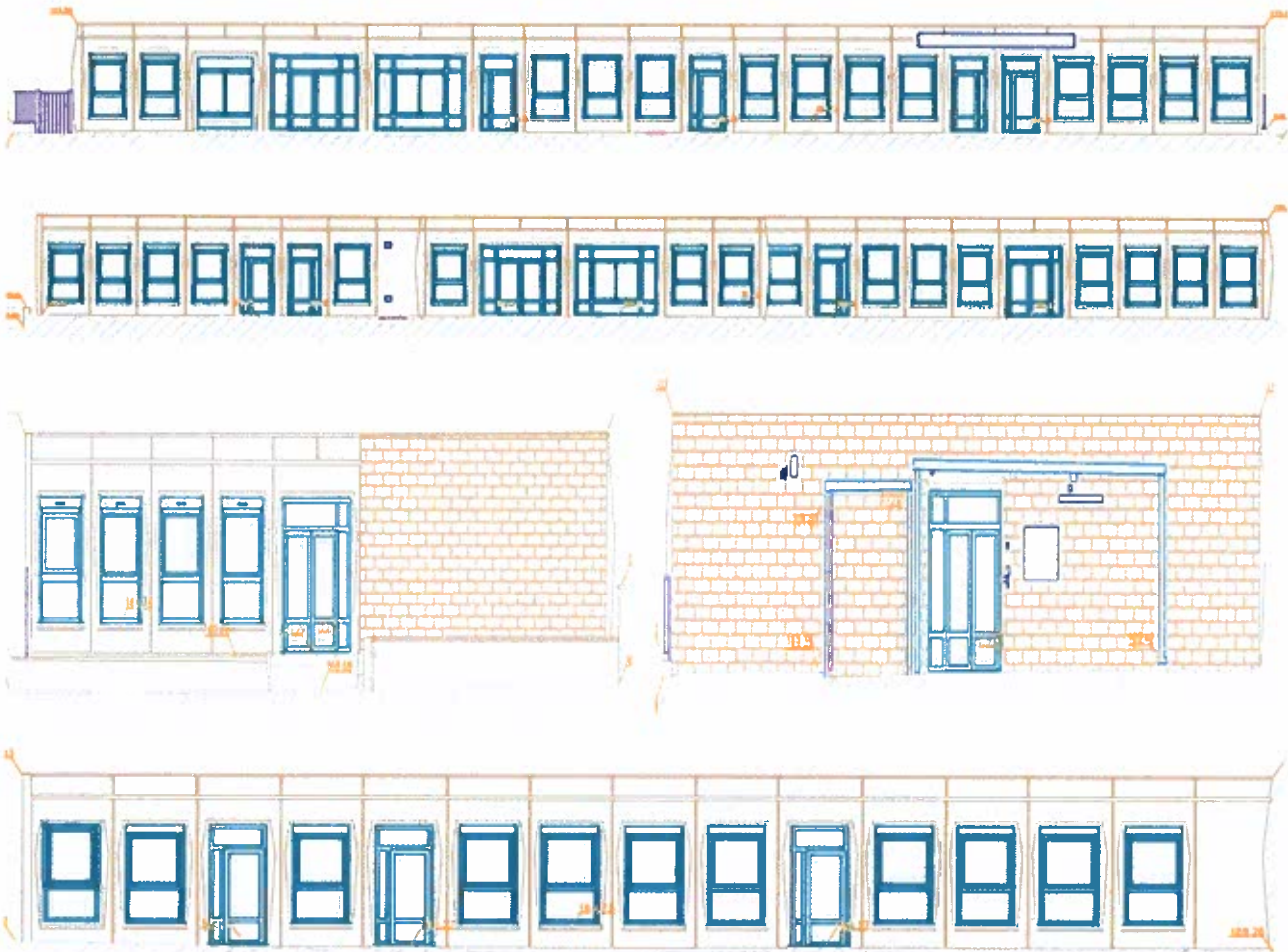
1er ETAGE



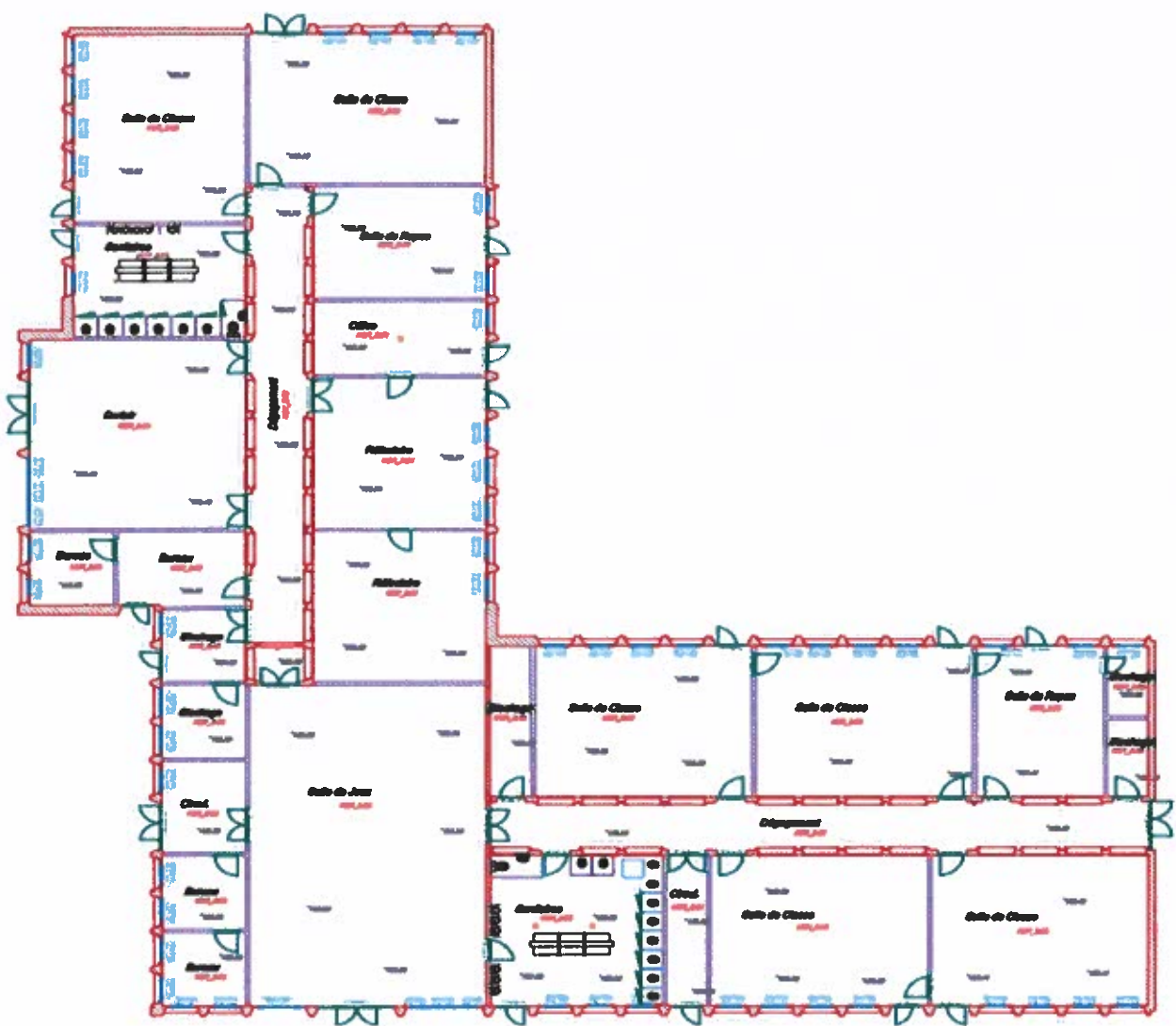
2eme ETAGE



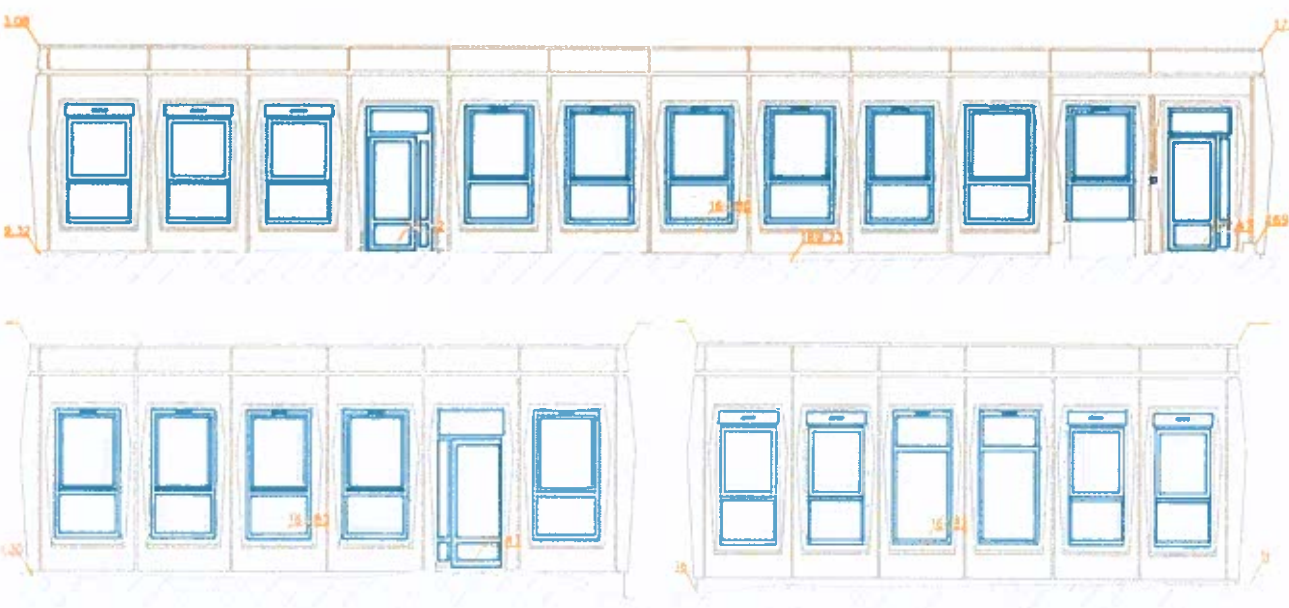
FACADES MATERNELLE

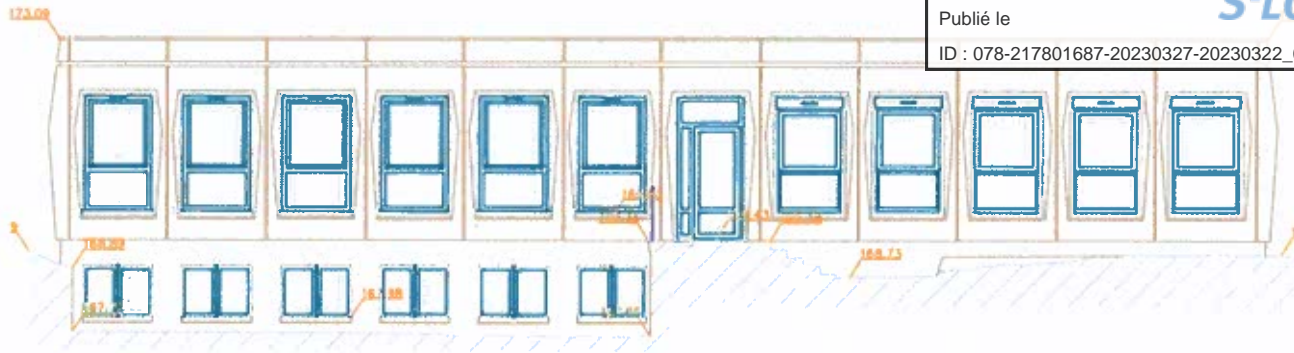


REZ DE CHAUSSEE

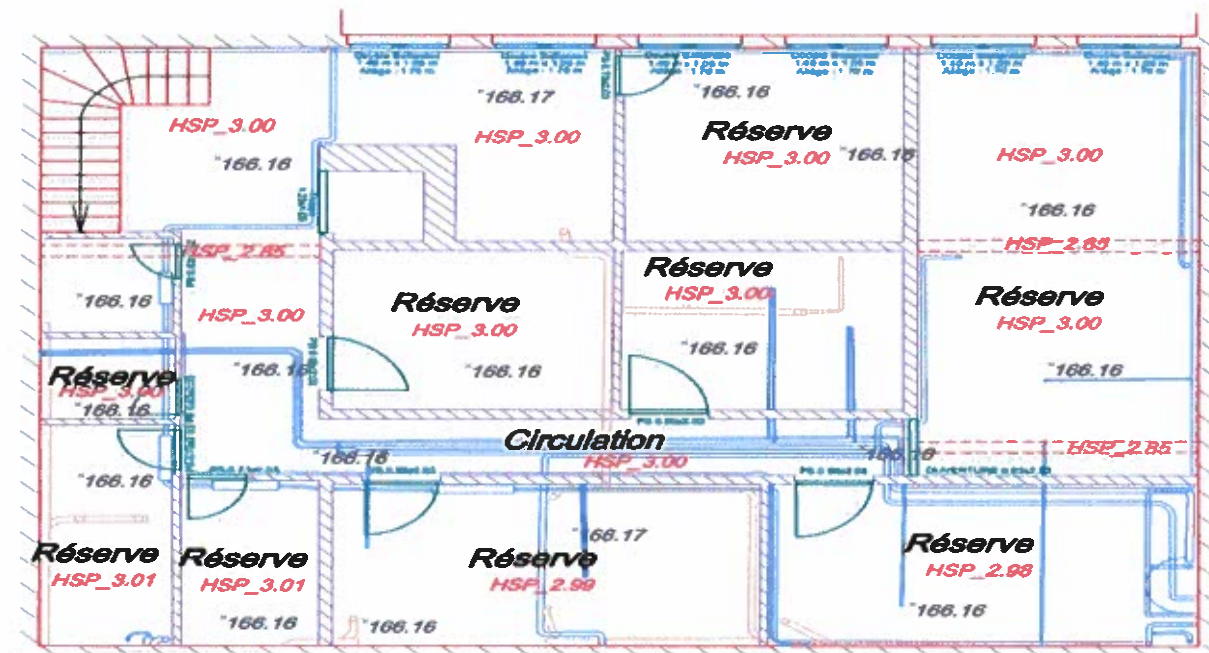


FACADES CABINET MEDICAL – RESTAURATION

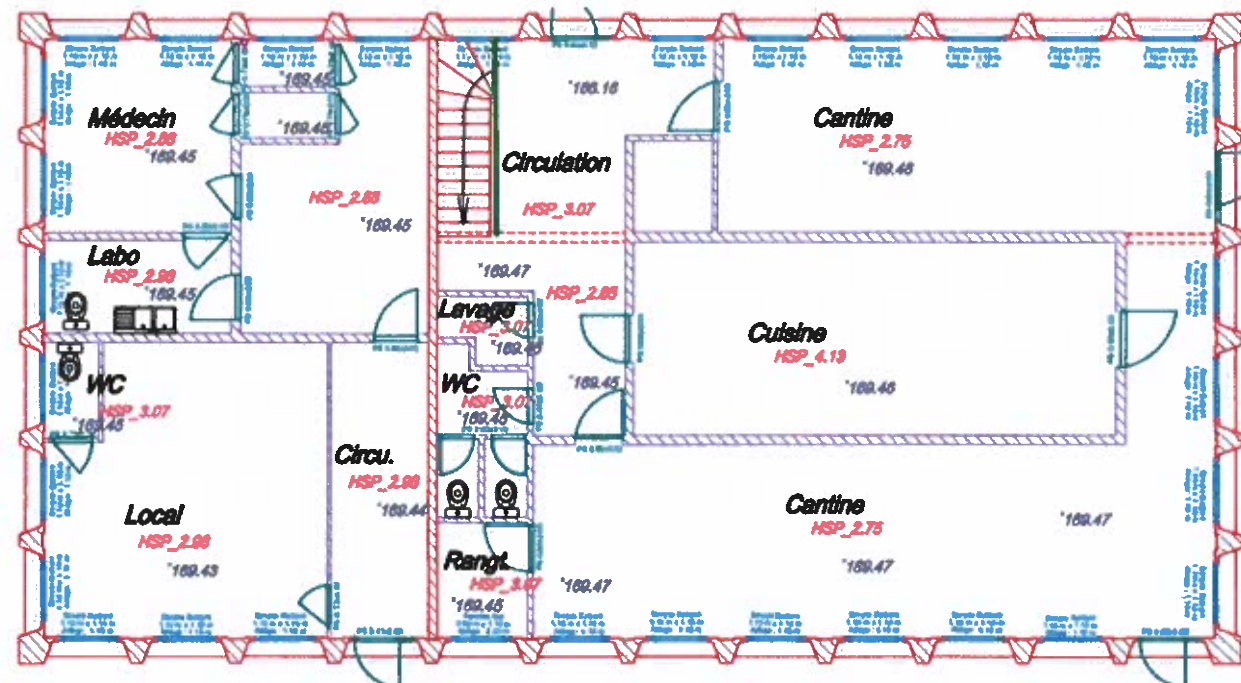




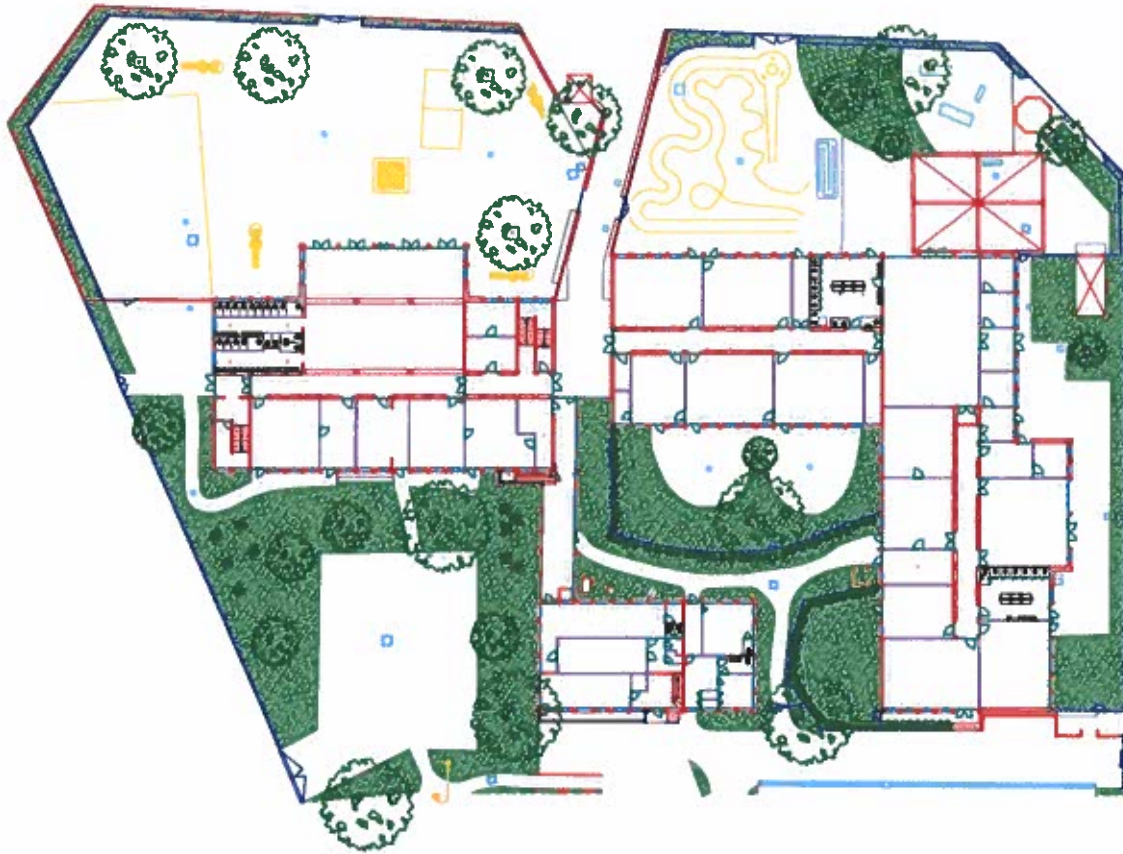
SOUS-SOL



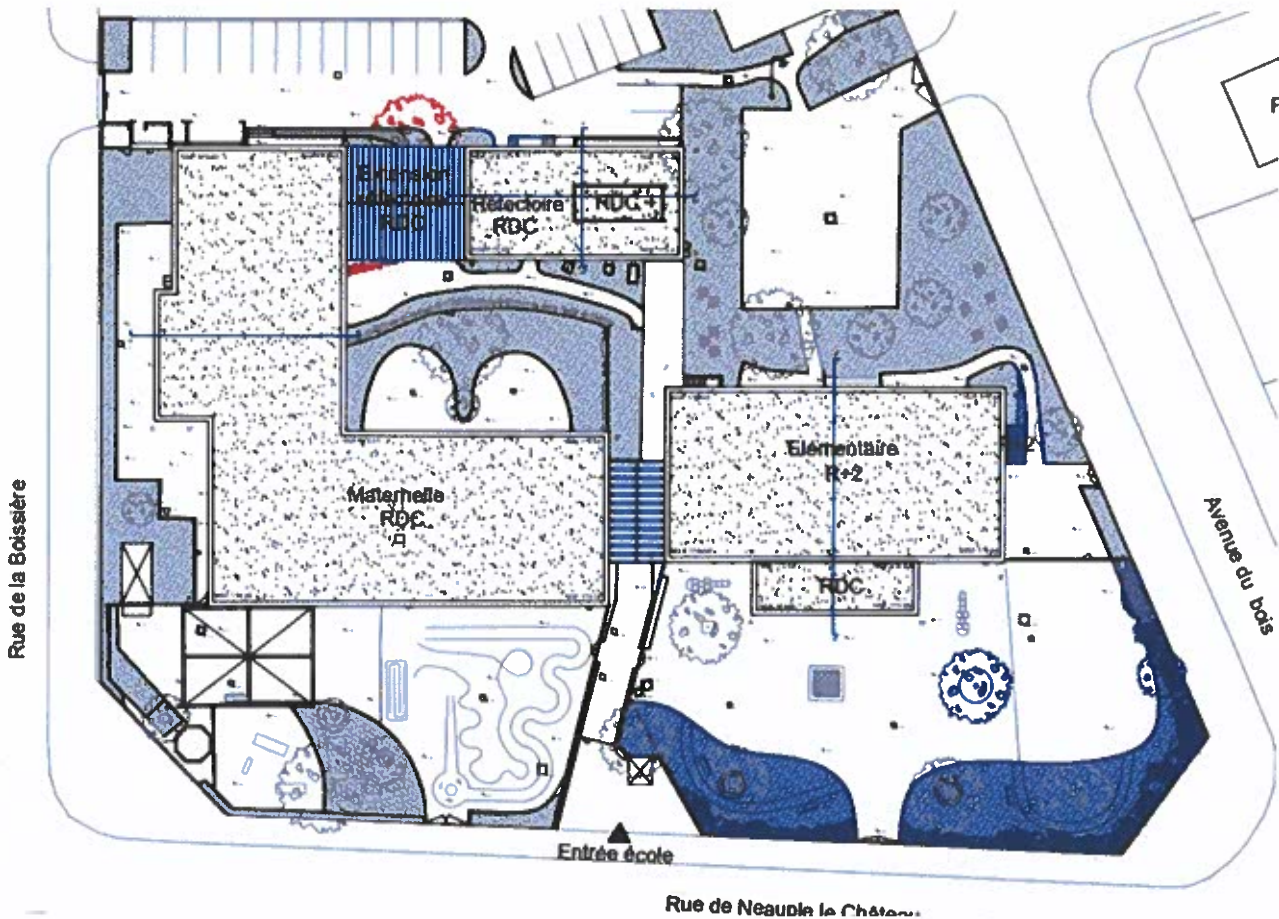
REZ DE CHAUSSEE



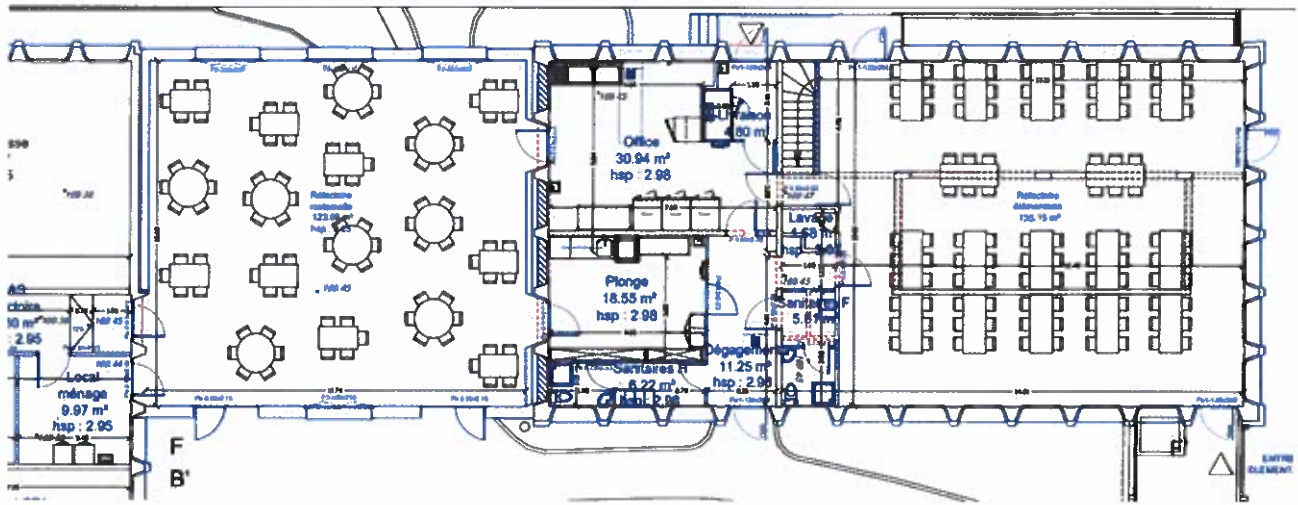
PLAN DE MASSE



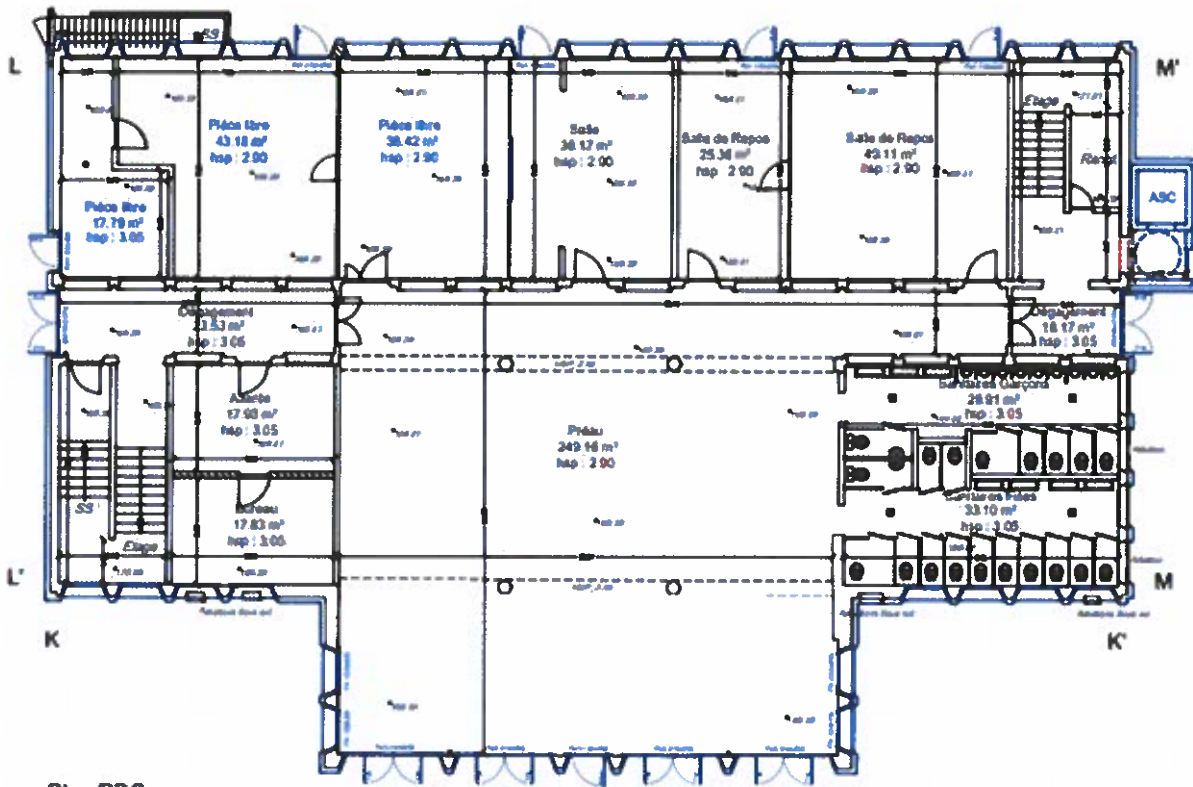
PROJET



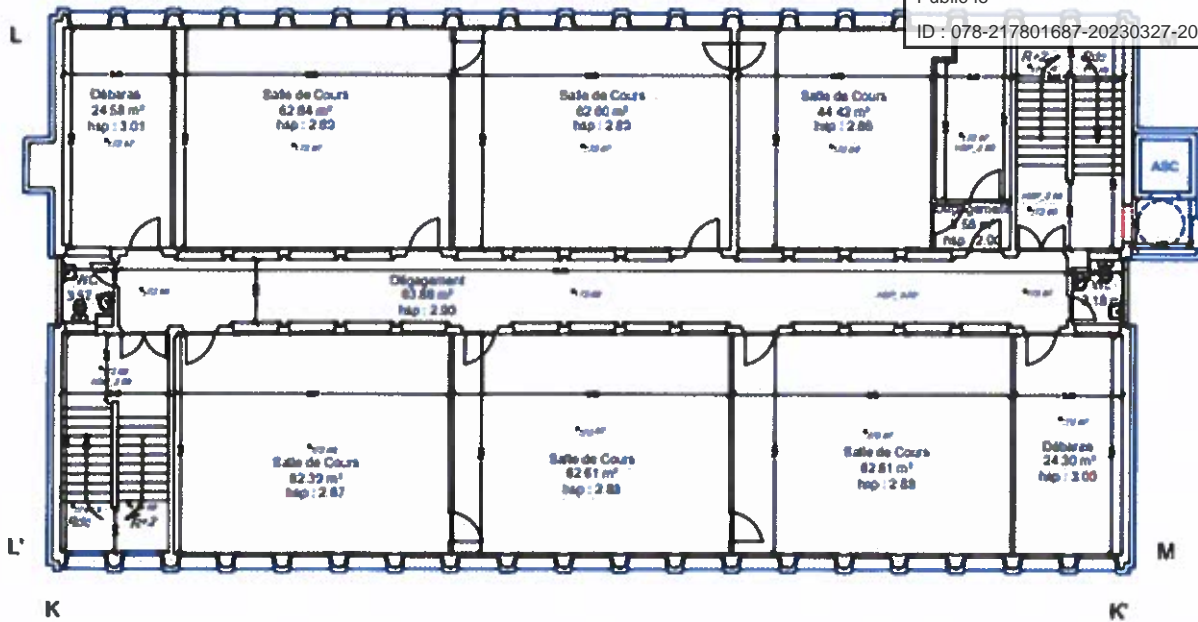
CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET CREATION D'UN OFFICE



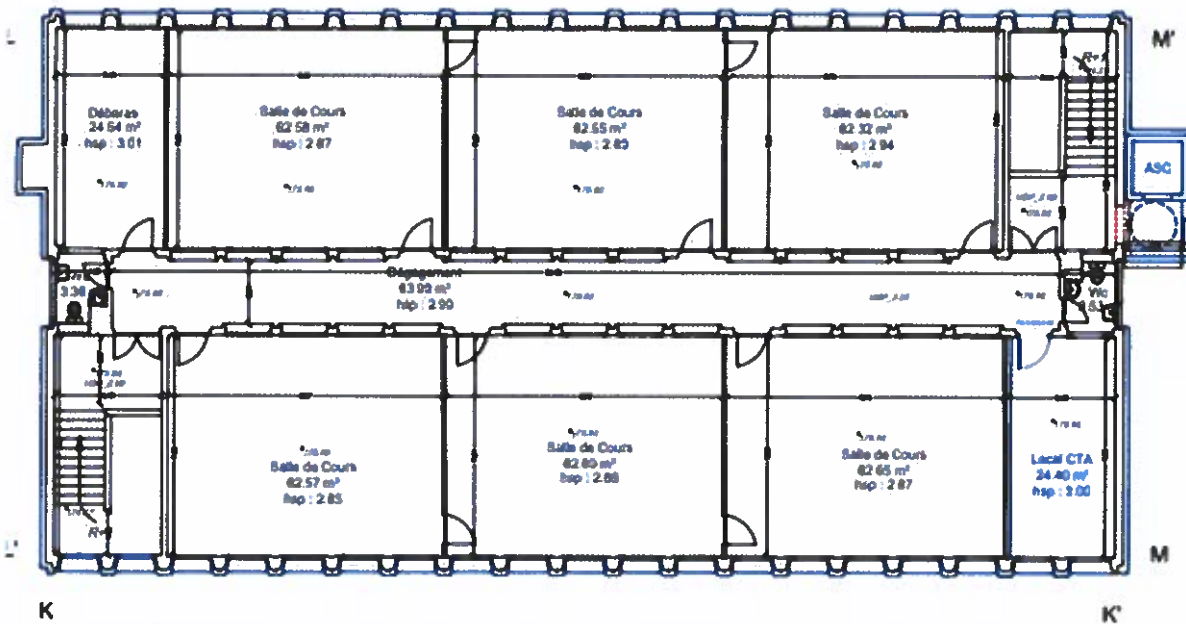
CREATION D'UN ASCENSEUR



Plan RDC



Plan Élémentaire R+1

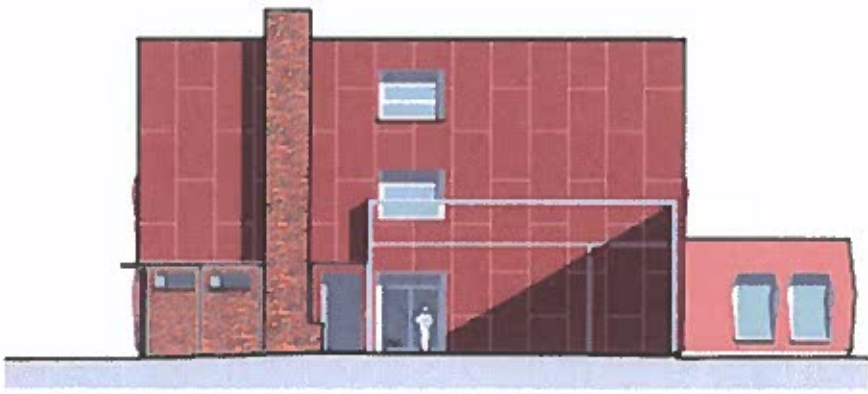


Plan Élémentaire R+2

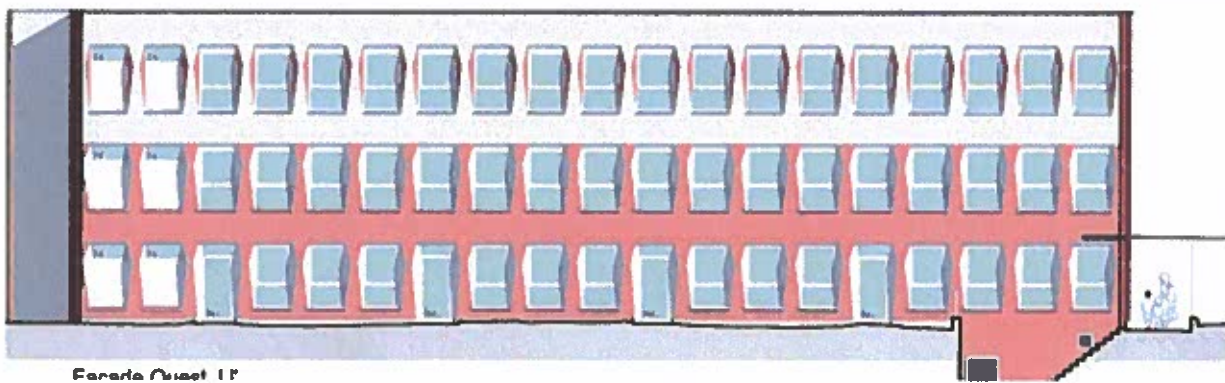
FACADES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE



Façade Nord MM



Façade Sud LL'



Façade Ouest LL'



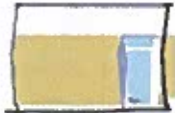
Façade Sud AA' - Maternelle



Façade Nord CC' - Maternelle



Façade Nord BB' - Maternelle



Façade Est GG' - Maternelle



Façade Ouest HH' - Maternelle



Façade Est II' - Maternelle

FACADE CABINET MEDICAL – RESTAURATION



Extension

Façade Est FF' - Réfectoire



Façade Nord DD' - Réfectoire



Façade Ouest EE' - Réfectoire

Extension

Façade Ouest EE' - Maternelle

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

DEPENSES	Chapitre	Intitulé	Montant HT	RECETTES	Financements	
Ecole Bouvet	23	Maitrise d'œuvre	240 352,00		CD78	400 000,00
Ecole Bouvet	23	Etudes annexes	20 720,00		DSIL	1 293 971,00
					Fonds Vert	944 000,00
Ecole Bouvet	23	Travaux	3 476 899,00		SQY	300 000,00
					Ville	800 000,00
		TOTAL HT	3 737 971,00		TOTAL	3 737 971,00
		TOTAL TTC	4 485 565,20			0

RAPPEL COUT GLOBAL DE L'OPERATION

OPERATION ECOLE BOUVET	HT
ETUDES	261 072,00
TRAVAUX	3 476 899,00
TOTAL	3 737 971,00

Fait à Coignières le,

Certifié exact,

Didier FISCHER
 Maire,
 Vice-Président de SQY



DEMANDE DE FINANCEMENT

VILLE DE COIGNIERES

GROUPES SCOLAIRES GABRIEL BOUVET PRÉVISIONNEL DE L'OPERATION

Contacts:

Fariza KECIR fariza.kecir@coignieres.fr

Laurent LANYI laurent.lanyi@coignieres.fr

Lionel LOURDIN lionel.lourdin@coignieres.fr

Pascal POUPEAU pascal.poupeau@coignieres.fr

Sébastien CORDIER sebastien.cordier@coignieres.fr

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

DEPENSES	Chapitre	Intitulé	Montant HT	RECETTES	Financements	
Ecole Bouvet	23	Maitrise d'œuvre	240 352,00		CD78	400 000,00
Ecole Bouvet	23	Etudes annexes	20 720,00		DSIL	1 293 971,00
					Fonds Vert	944 000,00
Ecole Bouvet	23	Travaux	3 476 899,00		SQY	300 000,00
					Ville	800 000,00
		TOTAL HT	3 737 971,00		TOTAL	3 737 971,00
		TOTAL TTC	4 485 565,20			

RAPPEL COUT GLOBAL DE L'OPERATION

OPÉRATION ÉCOLE GABRIEL BOUVET	HT
ETUDES	261 072,00
TRAVAUX	3 476 899,00
TOTAL	3 737 971,00

Fait à Coignières le 22 mars 2023,

Certifié exact,

Didier FISCHER
Maire,
Vice-Président de SQY